



ACTUALITÉS

LE PAPIER FAIT DE LA RÉSISTANCE ?
NON, IL CONTRE-ATTAQUE

ENTRE FANTASMES ET CRAINTES, L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE (IA) NOUS MENACE-T-ELLE ?

LE GMI, PARTENAIRE ENGAGÉ D'UNE AVENTURE
SOLIDAIRE AU COEUR DU DÉSERT

DOSSIER

SALAIRE ET COÛT DU TRAVAIL :
LA FRANCE FACE À L'EUROPE,
LE PARADOXE D'UN MODÈLE
SOUS TENSION

SUCCESS STORY

INTERVIEW DE PIERRE-EDOUARD
WOELFFLÉ.
L'IMPRIMERIE WOELFFLÉ :
190 ANS D'EXCELLENCE ET
D'INNOVATIONS

Gminfo #14 – Mai 2025

Le magazine des professionnels de la Communication
Un magazine édité par **GMI**

Directeur de la publication : Gilles Mure-Ravaud,
gilles.mure.ravaud@gmi.fr

Directrice de la rédaction : Stéphanie Brusa,
stephanie.brusa@gmi.fr

Comité de rédaction : Marianne Abboud, Alycia
Gomes, Rachel Hardouin, Fabrice Pennec

Tarifs abonnement : Prix au numéro : 10 €
Abonnement annuel (3 numéros) : 26 € informations :
info@gmi.fr

Création graphique : Monument Graphic
graphiste@monument-graphic.com

Imprimé par : Les imprimeries SB,
38 rue Gay Lussac 77290 Mitry Mory



Groupement des Métiers de
l'Impression et de la Communication
218 bis boulevard Pereire 75017 Paris
01 55 25 67 57 - www.gmi.fr

Retrouvez toute l'actualité du secteur sur
www.gmi.fr et sur les réseaux sociaux.



AU SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ

- 05** Édito
- 06** Le papier fait de la résistance ? Non, il contre-attaque
- 09** Le GMI, partenaire engagé
d'une aventure solidaire au cœur du désert

LE DOSSIER

- 10** Des charges sociales qui pèsent lourd. Salaires et coût du travail : la France face à l'Europe, le paradoxe d'un modèle sous tension
- 13** Bernard Trichot, directeur d'Ambition Graphique :
« Se doter de moyens à la hauteur des défis qui s'imposent au secteur »
- 16** Entre fantasmes et craintes,
l'intelligence artificielle (IA) nous menace-t-elle ?
- 18** Apprentissage 2025 dans l'imprimerie :
miser sur les talents de demain, dès aujourd'hui

SUCCESS STORY

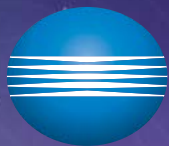
- 20** Interview de Pierre-Edouard Woelfflé.
L'imprimerie Woelfflé : 190 ans d'excellence et d'innovations

L'EXPERTISE

- 24** Le déploiement de l'IA dans l'entreprise
peut-il se faire sans le feu vert du CSE ?

L'AGENDA

- 26** Agenda professionnel



KONICA MINOLTA

20
YEARS OF PRINT
POSSIBILITIES

AccurioPress C14010S
AccurioPress C14010
AccurioPress C12010S
AccurioPress C12010

GAMME ACCURIOPRESS C14010

VOS AMBITIONS PRENNENT DE LA HAUTEUR



AUTOMATISEZ LA PERFORMANCE, EXPRIMEZ LA CRÉATIVITÉ EN BLANC

- ✓ Gagnez en efficacité grâce à l'automatisation intelligente de votre flux de production.
- ✓ Imprimez en toute confiance avec une qualité constante, page après page.
- ✓ Repoussez les limites de la créativité avec l'impression du blanc, la 5^e couleur.
- ✓ Multipliez vos possibilités avec des supports papier jusqu'à 450g/m² et des bannières jusqu'à 1300 mm de longueur.

Giving Shape to Ideas*

Konica Minolta Business Solutions France
365-367 route de Saint-Germain 78424 Carrières-sur-Seine Cedex
S.A.S au capital de 46.290.375 € - RCS Versailles B302 695 614

* Donnez vie à vos idées

En savoir plus



Édito

Chères Consœurs, chers Confrères,

2025 s'annonce comme une année charnière, un carrefour d'enjeux complexes et de transformations décisives. Ce nouveau numéro de notre magazine se veut à la fois témoin des bouleversements en cours et messager des espoirs que porte notre filière graphique.

Au premier plan de notre actualité, la campagne "Papier et Imprimé 2025", orchestrée par le GMI, s'impose comme un manifeste contemporain en faveur de l'imprimé. Sous le slogan évocateur "Le papier, bien plus à la page qu'il n'y paraît", cette initiative réaffirme avec force la modernité, la durabilité et la dimension sensible du support papier. Par des visuels percutants et des études environnementales rigoureuses, elle relance le débat sur la place du papier dans l'espace public. Le 25 mars dernier, lors d'une conférence tenue à l'École Estienne, un premier bilan a été dressé, esquissant avec nos partenaires les perspectives d'une seconde phase encore plus ambitieuse.

Le GMI est fier d'avoir su mobiliser une grande partie de la chaîne graphique - et au-delà - autour de ce projet fédérateur.

Dans un tout autre registre mais avec tout autant d'enthousiasme, nous vous emmenons aux portes du désert à la rencontre du Trophée Roses des Sables 2025. Cette aventure humaine et solidaire rassemblera plus de 300 femmes pour une traversée du sud marocain, mêlant dépassement de soi, entraide et engagement.

Le GMI est heureux d'y apporter son soutien, notamment à travers le parrainage de l'équipage "Sœurs de Sables", conduit avec bravoure par Claire Moraly et Patricia Lestrade.

Mais au-delà des symboles, la réalité économique de notre secteur appelle également une vigilance constante. En matière de coûts du travail, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne, avec un coût horaire de 44,1 € et un salaire moyen de 26,6 €/h. Ce contexte pèse sur notre compétitivité, d'autant plus que notre filière graphique, forte de 3 000 entreprises et de 45 000 salariés, repose essentiellement sur un tissu de PME : 76 % des imprimeries de labeur comptent moins de 11 salariés, et près de 60 % des effectifs œuvrent dans des structures de moins de 50 personnes.



Il est donc essentiel d'analyser ces chiffres avec lucidité, pour mieux défendre notre savoir-faire dans un environnement concurrentiel tendu.

Face aux défis d'aujourd'hui, des réponses concrètes s'esquissent à travers des dispositifs comme Ambition Graphique. Ce programme d'accompagnement global, porté par le GMI, soutient les entreprises de la filière sur les terrains stratégiques : la formation, l'attractivité des métiers, la transition numérique ou encore la responsabilité sociétale. Ambition Graphique incarne cette volonté collective de transformation, avec cette capacité à faire de notre tradition une force d'avenir.

Mais l'époque est instable. Les inquiétudes économiques, les nouvelles taxes à l'export qui impactent nos clients, et les tensions réglementaires nous rappellent combien l'agilité est aujourd'hui vitale. Dans ce climat, les technologies émergentes — intelligence artificielle, robotisation, cloud — ne sont plus une option, mais une nécessité. Elles bouleversent nos manières de produire, de décider, d'organiser, et exigent de nos dirigeants une réactivité sans faille.

La résilience passera par l'adoption de modèles plus souples, tout en maintenant une exigence forte en matière d'écoresponsabilité et de RSE.

Depuis Gutenberg, l'imprimerie n'a cessé d'épouser les grandes révolutions. Elle fut le socle de la diffusion des savoirs à la Renaissance, la voix des Lumières, l'outil de la presse libre, et plus récemment, un acteur discret mais central de la transition numérique. Loin d'avoir dit son dernier mot, elle poursuit aujourd'hui sa mue avec la même détermination. Dans un monde saturé d'écrans, l'imprimé continue d'offrir un supplément d'âme, un ancrage tangible et fiable, une profondeur que le tout-numérique peine à restituer.

Très bonne lecture à toutes et à tous,

Philippe CLAUDEL
Trésorier du GMI

Le papier fait de la résistance ?

Non, il contre-attaque

Après avoir pris d'assaut les métros parisiens, les abribus de Lyon, Marseille ou Lille, les centres commerciaux de Bordeaux, Toulouse ou Nantes et enflammé les réseaux sociaux, le papier est de retour en force.

En 2025, le GMI relance une campagne d'envergure pour briser les clichés et affirmer haut et fort : le papier est plus vivant, plus utile et plus stratégique que jamais.

2024 : une première salve qui frappe fort

Lancée en septembre 2024 sous le slogan « **Le papier, bien plus à la page qu'il n'y paraît** », la campagne initiée par le **Groupe des Métiers de l'Impression (GMI)** a marqué un tournant dans la manière de défendre le papier.

Des chiffres éloquentes

- 17 millions d'impressions sur les réseaux sociaux et écrans publicitaires,
- 6,7 millions de Français touchés,
- Une visibilité accrue dans 7 grandes métropoles : Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nantes, Bordeaux et Toulouse.

La première phase a su conjuguer **présence physique et impact numérique** : affiches XXL dans les transports, contenus viraux sur TikTok, interventions dans les écoles. Résultat : le message a circulé, et il a marqué.

2025 : le ton monte, la campagne s'intensifie

Le 25 mars 2025, c'est à l'École Estienne – référence nationale en arts graphiques – que le GMI a dévoilé le second chapitre de sa campagne. Changement de ton, nouvelle ambition : **finie la pédagogie, place à l'impact**.



En 2024, nous avons expliqué. En 2025, nous allons provoquer !

Le concept ? **Un monde sans papier**. Une dystopie qui illustre, par l'absurde, à quel point ce support demeure essentiel. Sans papier : plus de mémoire partagée, plus de pluralité d'opinion, plus de repères culturels tangibles.

Rappelons quelques principes de base !

Le papier est un support à haute valeur ajoutée

Le papier n'est pas un simple vecteur. **C'est un levier. Un actif. Une expérience.**

- **Il mémorise mieux** : lecture papier = meilleure compréhension et rétention.
- **Il valorise les marques** : en packaging, il sublime le produit.
- **Il performe économiquement** : les prospectus ont bâti l'image de nombreuses enseignes.

« *Le papier, c'est l'ADN de la communication visuelle. Lui tourner le dos, c'est oublier d'où l'on vient* », alerte Arnaud Dubin, directeur commercial de Pub-Audit.

Le papier a un rôle sociétal essentiel

Dans un monde saturé d'écrans et de contenus éphémères, le papier reste **un garant d'accès égalitaire à l'information**.

« Une profession de foi électorale, c'est du papier. C'est la démocratie livrée à chacun, sans algorithme », souligne Léonce-Antoine Deprez, directeur général de l'imprimerie ILD.

Du livre au tract, de la presse au manuel scolaire, **le papier est une boussole culturelle**. Il structure, ancre, transmet. Il ne fait pas que raconter l'histoire, il la rend possible.

Le papier est un allié de la transition écologique

Il est important de **démystifier l'impact environnemental du papier** auprès du grand public.

« Le papier, bien produit et bien recyclé, est un support d'avenir », affirme Nathalie Vizzavona, directrice générale de SAPPI France.

Les faits sont là, portés par des industriels :

- Gestion responsable et traçable des forêts,
- Réduction continue de l'empreinte carbone,
- Filières de recyclage performantes.

Le papier **ne détruit pas la nature**, il en dépend, et il l'accompagne dans une logique de durabilité.

Une filière soudée, une voix unique

Avec **17 organisations partenaires**, la filière s'est rassemblée comme jamais auparavant.

Pour Richard Moraly, président des Imprimeries SB et vice-président du GMI en charge de la communication :

« C'est inédit : imprimeurs, papetiers, éditeurs, distributeurs... tous ont fait front commun autour d'un message fort. **C'est ensemble que la filière pourra faire évoluer les perceptions et défendre un support trop souvent caricaturé.** »

À travers cette campagne, le GMI a appelé à une mobilisation durable de l'ensemble de la chaîne graphique.

« Pour être entendus, nous devons parler d'une seule voix », martèle Dominique Boucard, président du Groupe Lenouvel et vice-président du GMI en charge du développement.

Le message est clair : le papier ne se justifie plus. Il s'impose.

2025 ne marque pas la fin d'un support, mais le renouveau de sa parole. Le papier ne se défend plus : **il revendique sa place dans la société de l'attention, de la confiance et de l'impact.**

Le papier n'est pas à ranger au passé. Il est une réponse d'avenir.

Le GMI couronné par deux prix majeurs pour son engagement en faveur du papier et de l'imprimé

En l'espace de quelques mois, le GMI a su marquer les esprits et affirmer son rôle de **leader engagé** au sein de la filière papier-imprimé, en recevant coup sur coup deux distinctions majeures : **le Prix Coup de Cœur Caractère** en décembre dernier, puis le **PAP Award 2025** en avril.

Lors de la **soirée Caractère**, organisée par le magazine professionnel éponyme, le GMI a été récompensé pour sa campagne de promotion ambitieuse en faveur du papier et de l'imprimé. Un prix symbolique, remis par **Guillaume Prudent**, qui venait déjà saluer un travail collectif de fond.



Quelques mois plus tard, lors de la **Nuit du Papier** organisée par **MP Médias** au Cercle des Armées à Paris, c'est le **PAP Award 2025** qui est venu consacrer cette même dynamique, cette fois pour la campagne nationale lancée en septembre : « *Le papier, bien plus à la page qu'il n'y paraît* ». Une initiative saluée pour sa portée **culturelle, économique et environnementale**.

Gilles Mure-Ravaud, président du GMI, a reçu personnellement ces deux distinctions qu'il a systématiquement partagées avec son équipe :

« Ces prix soulignent une mobilisation sans faille au service de notre filière. Ils récompensent un travail collectif, mené avec passion et détermination, pour défendre les atouts du papier et de l'imprimé dans un monde toujours plus numérique. »

Le président a tenu à remercier **Richard Moraly**, porteur passionné de la campagne, ainsi que **Dominique Boucard**, **Stéphanie Brusa** et l'ensemble des collaborateurs du syndicat, sans qui ces succès n'auraient été possibles.

En quelques mois, le GMI s'est imposé comme **le catalyseur d'un secteur soudé**, résolu à faire entendre sa voix avec **fierté, conviction et modernité**. Ces deux distinctions témoignent non seulement de la pertinence des actions engagées, mais aussi de la **légitimité du GMI à piloter des projets d'envergure**, à la hauteur des enjeux de toute une filière.

Une double reconnaissance qui incarne une victoire collective et inspire tout un écosystème tourné vers l'avenir.

Pilotez votre stratégie



L'avenir de l'impression est là.
Maintenant, à vous de jouer !
HP Industrial Print vous permet de faire
plus que vous ne pensiez possible.

Scannez ce QR code pour plus d'informations :



Le GMI, partenaire engagé d'une aventure solidaire au cœur du désert



Le 14 octobre prochain, les moteurs vrombiront à nouveau sur les pistes du désert marocain. Le Trophée Roses des Sables, rallye 100 % féminin à la croisée du sport et de la solidarité, entamera sa 24^e édition. Une aventure humaine et engagée à laquelle le GMI (Groupement pour une Mobilité Inclusive) apporte cette année encore son soutien indéfectible.

Pour financer leur participation et leurs actions humanitaires, les Sœurs de Sables misent sur une mobilisation collective : dons via la plateforme HelloAsso, visibilité sur les réseaux sociaux, événements de soutien... chaque contribution est une pierre apportée à l'édifice de leur engagement.

Un défi solidaire aux couleurs de l'engagement féminin

Depuis sa création en 2001, le Trophée Roses des Sables s'impose comme bien plus qu'un rallye. C'est une odyssée de dépassement de soi, mais aussi un tremplin pour des actions humanitaires concrètes, menées en lien étroit avec des ONG et associations locales. Chaque édition réunit des centaines de femmes venues de tous horizons, prêtes à relever le défi du désert avec un même objectif : conjuguer performance et solidarité.

Le GMI, partenaire fidèle de la solidarité

Acteur reconnu de l'inclusion et de l'égalité des chances, le **GMI** s'associe naturellement à cette aventure. En devenant partenaire officiel des Sœurs de Sables, le GMI réaffirme son attachement à des valeurs fondamentales : respect, dignité, égalité.

« Soutenir les Sœurs de Sables, c'est soutenir toutes les femmes qui osent, qui entreprennent et qui s'engagent pour un monde plus juste. » indique Stéphanie Brusa, Directrice générale du GMI.

Le partenariat avec l'association traduit une volonté commune : faire de la mobilité un levier d'émancipation, d'accès à l'éducation et de transformation sociale. À travers cet engagement, le GMI entend démontrer que la solidarité n'est pas une option, mais une responsabilité partagée.

Sœurs de Sables : un équipage, une mission

Parmi les participantes de l'édition 2025, l'association **Sœurs de Sables** se démarque. Fondée en juillet 2024 par **Claire Moraly** et **Patricia Lartigue**, l'équipe s'engage avec ferveur en faveur de l'éducation, de la protection et de l'émancipation des femmes. Leur projet va bien au-delà de la ligne d'arrivée : il s'inscrit dans une dynamique durable de soutien aux femmes les plus vulnérables, notamment en zones rurales.

Un rallye, un message : le sport comme moteur de changement

Le Trophée Roses des Sables 2025 s'annonce comme une édition marquante, symbole de courage, de résilience et de fraternité. En soutenant des équipages comme les Sœurs de Sables, le GMI contribue à écrire une autre histoire du sport automobile : celle d'un sport qui relie, qui élève, qui transforme.

Vous aussi, soutenez l'équipage de cette formidable aventure. Comment ?

- Faites un don sur [HelloAsso](#)
- Suivez leur aventure sur **Facebook** et **Instagram** : **@soeursdesables**



Des charges sociales qui pèsent lourd.

Salaires et coût du travail : la France face à l'Europe, le paradoxe d'un modèle sous tension

Alors que le débat sur le pouvoir d'achat et la compétitivité des entreprises reste brûlant, les derniers chiffres d'Eurostat offrent une photographie sans appel : la France se positionne parmi les pays les plus chers d'Europe en matière de coût du travail, mais sans pour autant garantir les salaires les plus attractifs pour ses travailleurs.

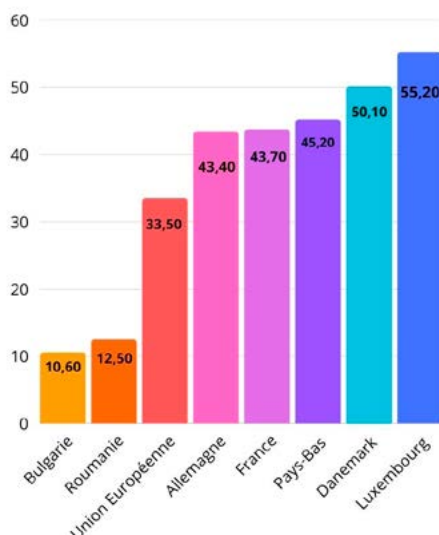
Décryptage d'un paradoxe économique aux répercussions sociales concrètes.

Un coût horaire du travail dans le peloton de tête européen

En 2024, le **coût horaire moyen du travail en France atteint 43,7 €**, selon Eurostat. Ce chiffre, en hausse de 5 % sur un an, place l'Hexagone dans le haut du classement européen, au coude-à-coude avec l'Allemagne (43,4 €), et derrière le Luxembourg (55,2 €), le Danemark (50,1 €) ou les Pays-Bas (45,2 €).

La moyenne de l'Union européenne est pourtant bien plus basse, à **33,5 €**, et chute même à **10,6 €** en Bulgarie ou **12,5 €** en Roumanie. Des écarts qui illustrent une fracture persistante entre les économies du Nord et de l'Est.

Coût horaire moyen du travail en euros



Source : Eurostat, avril 2025

Des charges sociales qui pèsent lourd

Le coût de la main-d'œuvre intègre deux composantes : les salaires bruts et les coûts non salariaux, principalement les **cotisations sociales patronales**. En France, ces dernières représentent une part importante du coût global du travail. Ce poids fiscal explique en partie la difficulté de nombreuses **PME à embaucher**, ou à rester compétitives face à des pays à plus faible fiscalité.

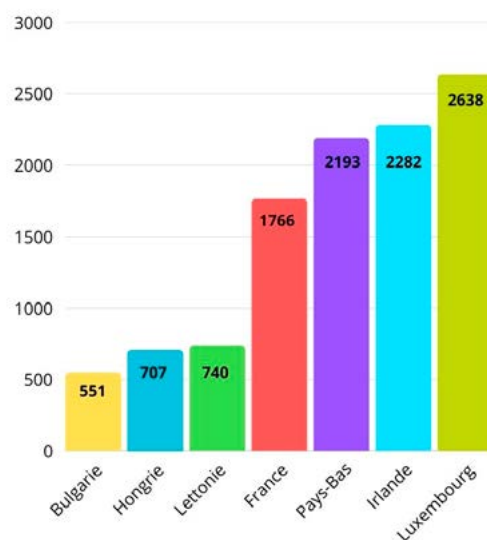
Dans l'UE, les coûts non salariaux ont augmenté en moyenne de **3 %** en 2024, tandis que les salaires bruts progressaient de **4,7 %**. En France, les deux composantes ont connu une hausse parallèle, alimentant un débat récurrent : **l'employeur paie cher, mais le salarié perçoit peu**.

SMIC français : élevé, mais pas le plus haut

Au 1^{er} janvier 2025, le **SMIC brut français s'élève à 1 766 € par mois**. Il reste parmi les plus hauts d'Europe, mais est devancé par le Luxembourg (2 638 €), l'Irlande (2 282 €) et les Pays-Bas (2 193 €). À l'autre bout du spectre, des pays comme la Bulgarie (551 €), la Hongrie (707 €) ou la Lettonie (740 €) ferment la marche.

Mais si l'on ajuste ces montants au **coût de la vie (SPA – standards de pouvoir d'achat)**, les écarts se réduisent : le salaire minimum en SPA varie alors dans un rapport de 1 à 2,3, contre presque 1 à 5 en montants nominaux. Ce recalcul met en lumière une **tendance à la convergence relative**, bien que lente.

Montant du SMIC en Europe

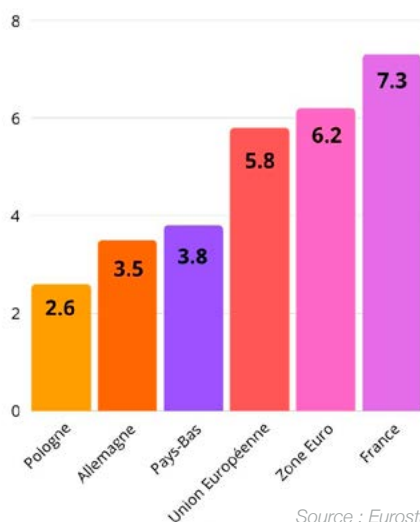


Source : Eurostat, 2025

Le taux de chômage français : stable mais supérieur à la moyenne

Avec **7,3 % de chômage en janvier 2025**, la France reste au-dessus de la moyenne de l'UE (5,8 %) et de la zone euro (6,2 %). Malgré une légère baisse par rapport à 2024, elle ne parvient pas à combler son retard structurel sur des pays comme l'Allemagne (3,5 %), la Pologne (2,6 %) ou les Pays-Bas (3,8 %).

Taux de chômage en Europe en pourcentage



Source : Eurostat, janvier 2025

Chez les jeunes (moins de 25 ans), la situation est encore plus critique : **18,6 % sont sans emploi**, soit plus d'un sur cinq, contre une moyenne européenne de 14,6 %. Ce chiffre alarmant alimente les inquiétudes sur une **fracture générationnelle persistante**.

Entre pression fiscale et exigences sociales : l'équation française

Le modèle français repose historiquement sur une **forte redistribution sociale**, soutenue par un haut niveau de cotisations. Cette stratégie permet de financer des protections collectives robustes (santé, retraite, chômage), mais **pénalise la compétitivité** et laisse un goût amer à certains salariés, dont la **feuille de paie reste modeste malgré un coût global élevé**.

Vers quel avenir ?

À l'heure où l'Europe tente de renforcer sa cohésion économique, la France est confrontée à un dilemme : maintenir un modèle social exigeant ou réformer en profondeur son marché du travail pour relâcher la pression sur les employeurs — **sans sacrifier la protection des plus vulnérables**.

L'heure est à l'arbitrage. Entre justice sociale et performance économique, l'Hexagone avance en funambule.

High tech et ultra performant.
Une excellente qualité d'images, une fiabilité et une flexibilité incomparables pour une productivité maximale. **Suprasetter.**



Découvrez nos CtP Suprasetter, une référence sur le marché. Reconnus non seulement pour leur fiabilité mais aussi pour leur qualité de gravure. Modulables en matière de vitesse et d'automatisation en fonction de vos besoins, ils s'intègrent parfaitement dans le flux Prinect. Ils sont à la fois performants, compacts et éco-énergétiques. Développez vos capacités d'impression avec nos Suprasetter, alliance d'efficacité et de fiabilité.

- **Fabriqué 100 % en Allemagne**
- **Technologie laser propriétaire**
- **Matériel compensé carbone**



Vous n'êtes plus seul

Vous avez de l'ambition pour votre entreprise ? Nous aussi. Ambition Graphique, c'est l'organisation qui, au sein de notre filière, est animée par les représentants des entreprises et des salariés. L'ambition : vous aider à réussir votre transformation. Vers la RSE, vers le digital, vers les technologies émergentes. Comment ? En multipliant par 2 le nombre de conseillers à vos côtés, en vous écoutant, en vous présentant les outils développés pour vous, en partageant l'expérience de toute une filière tournée vers l'avenir.

ambitiongraphique.fr

AMBITION GRAPHIQUE

IMPRIMONS L'AVENIR ENSEMBLE



Bernard Trichot, directeur d'Ambition Graphique :

« Se doter de moyens à la hauteur des défis qui s'imposent au secteur »

Accompagnement des entreprises, promotion des métiers, soutien aux centres de formation, etc., autant de missions portées par cette association paritaire en plein développement.

Quels sont les principaux défis identifiés par Ambition Graphique pour les Industries graphiques à l'horizon 2025-2030. Comment l'association envisage-t-elle d'y répondre ?

Bernard Trichot : Jusqu'en 2020, et durant les vingt-cinq années qui ont précédé, le secteur disposait d'outils paritaires qui lui assuraient des relais dédiés et à sa main pour mettre en œuvre sa politique de développement et d'accompagnement des entreprises.

Cette liberté d'agir a été largement remise en cause par différentes contraintes légales et, notamment, la loi du 5 septembre 2018 « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* ». Cette dernière a fortement impacté notre proximité territoriale entraînant une perte de lisibilité de la politique de branche auprès de entreprises et des salariés.

Constatant alors de nombreux dysfonctionnements, la branche a compris qu'il était urgent de retisser des liens avec l'ensemble des partenaires, en se dotant de moyens financiers et humains à la hauteur des défis qui s'imposaient au secteur.

C'est dans un contexte de profondes restructurations, voire de mutations des marchés, des métiers et des compétences, qu'Ambition Graphique a été créée, pour porter, avec un seul outil directement lié à la CPNEFP IIG¹, toutes les initiatives visant à soutenir la politique de branche et ses projets de développement économiques et sociaux.

Pour impulser cette dynamique, Ambition Graphique s'inscrit en priorité dans une logique de proximité, ce qui lui permet d'assurer le lien entre la branche et les entreprises, en coordonnant les initiatives et en mobilisant les ressources nécessaires. Depuis l'automne dernier,

six « conseillers développement », soit la moitié de notre effectif, couvrent ainsi l'ensemble du territoire et incarnent notre proximité au cœur des bassins graphiques.

Forte de cette assise territoriale et de la volonté politique des représentants de la branche, Ambition Graphique a défini sa stratégie pour les cinq prochains exercices.

Deux grands axes, déjà très investis, structurent ce projet : développer une offre de services pour accompagner les entreprises (RH, emploi, compétences, RSE, normalisation des process, diversification, etc.) ; établir des partenariats solides avec les organismes qui développent des compétences spécifiques au secteur (CFA, organismes de formations continue, etc.).

Quels outils ou accompagnements proposez-vous aux TPE/PME pour anticiper et s'adapter à ces évolutions ?

Bernard Trichot : La diversité des entreprises (localisation, taille, marchés, matériels, etc.) nécessite une écoute attentive pour analyser les besoins avec précision, qu'ils soient explicites ou implicites, et proposer une réponse adaptée et qualifiée.

Si les « conseillers développement » sont fréquemment sollicités sur les dispositifs et les financements de l'OPCO EP, rôle a priori secondaire mais assurément utile, leurs échanges portent sur toutes les problématiques qui peuvent toucher l'entreprise.

Ainsi, les conseillers peuvent réaliser un instantané de la situation générale de l'entreprise (organisation, compétences, stratégie, etc.) à l'issue d'une journée d'analyse sur site. Les conclusions partagées avec l'entreprise peuvent ensuite se traduire par une démarche approfondie réalisée avec des partenaires : prestation de conseil et ressources humaines, audit sur la maîtrise des flux de production, audit environnement, etc.

L'approche s'adapte à chaque situation et différents financements peuvent être mobilisés pour soutenir l'entreprise (Ambition graphique, OPCO EP, etc.).

¹Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de l'imprimerie et des industries graphiques



Bénéficiez
de 6 mois
de cotisations
offerts*

CHROMA MODULO, VOTRE MUTUELLE SANTÉ LOURMEL

Abordez votre retraite en toute **sérénité** !

Lorsque vos dépenses de santé augmentent, votre mutuelle prend une importance capitale. Anticipez ce changement de vie et **bénéficiez de l'expertise Lourmel en choisissant sa complémentaire santé.**

Pour toute information sur le contrat Chroma Modulo

Contactez-nous au 01 40 60 20 59** / ✉ conseil-particuliers@lourmel.asso.fr

Toutes les infos sur www.lourmel.com | Suivez-nous sur [Linkedin.com/company/groupe-lourmel](https://www.linkedin.com/company/groupe-lourmel)

* 2 mois offerts par an pendant 3 ans, pour une durée minimale d'adhésion de 3 années continues.

** Service gratuit + prix d'un appel.

Lourmel, partenaire de la protection sociale des industries
du message imprimé et digitalisé **depuis plus de 70 ans.**



LOURMEL

Agir ensemble pour mieux vous protéger

Les conseillers accompagnent les entreprises dans ces démarches.

Les attentes des entreprises étant par ailleurs de plus en plus sociétales et environnementales, la RSE est une opportunité majeure de création de valeur. Développeur et promoteur de Print Ethic², Ambition Graphique accompagne les entreprises dans cette approche collective qui permet d'être précurseur sur une thématique incontournable pour la pérennité de l'entreprise. Quatre-vingts entreprises, dont la moitié a déjà obtenu au moins un niveau de labellisation, bénéficient aujourd'hui de ce dispositif (formation, coaching, etc.).

Par ailleurs, dans un secteur composé à 95 % de petites entreprises réparties sur l'ensemble du territoire et éloignées des centres de formation, l'acquisition de nouvelles connaissances est un enjeu stratégique.

En collaboration avec les organismes de formation partenaires de la branche³, Ambition Graphique met le portail de formation digitale LaLigneContinue[®] à la disposition des entreprises.

Librement accessible et gratuit, il propose plus de 140 micro-learning, des formats courts et efficaces couvrant plusieurs domaines (conception et réalisation graphique, impression, façonnage, maintenance, management, etc.), des parcours en réalité virtuelle,

et dernièrement une collection de podcasts, les Pedagos Podcast[®].

La plateforme LaLigneContinue[®] ne se réduit pas à ces seuls contenus en ligne. Nous accompagnons les entreprises dans la structuration et l'optimisation de leur stratégie en créant un environnement de formation répondant précisément à leurs besoins (intégration de nouveaux collaborateurs, polycompétences, etc.).

L'évaluation des projets peut bien sûr orienter vers des partenaires institutionnels (Europe, État, Régions, etc.) qui disposent d'outils et de leviers représentant une multiplicité de solutions à activer lors d'un projet de transformation sur des sujets divers et variés (investissement, stratégie, santé et sécurité, handicap, etc.).

À la lumière de la diversité de ces sujets, nous pouvons observer que la cartographie des services à rendre peut être très étendue et, si nous n'avons pas la prétention d'être le guichet unique des entreprises graphiques, nous revendiquons celle d'être un interlocuteur privilégié.

²Print Ethic : le label Responsabilité Sociétal des Entreprises (RSE) des Industries Graphiques

³AFI-LNR, Amigraf, CCI Charentes Formation, FComFormation, Grafipolis, Print 6, SEPR.

12 AVANTAGES EXCLUSIFS POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Adhérer au GMI, c'est bénéficier d'un accompagnement sur-mesure, d'une force de négociation collective et d'un réseau influent pour sécuriser et développer votre activité.

- 💧 Un accompagnement **sur mesure** et une assistance permanente
- 💧 Des conseils juridiques et sociaux personnalisés : analyses, rédactions d'actes, transmission d'entreprise, fusion/acquisition
- 💧 Un accès à des ressources stratégiques : plus de **300 fiches pratiques** accessibles en continu
- 💧 Une veille juridique, sociale et sectorielle pour **sécuriser vos décisions**
- 💧 Des solutions adaptées en assurance, financement et recouvrement
- 💧 Un baromètre pour **décrypter les tendances** et **anticiper les évolutions du marché**
- 💧 Une force de négociation collective pour optimiser vos coûts (Club Achat)
- 💧 Des événements incontournables pour **renforcer votre visibilité**
- 💧 Des labels et certifications pour valoriser vos engagements
- 💧 Un soutien actif pour le développement des compétences en IA
- 💧 Une voix influente auprès des instances nationales (CPME, Ambition Graphique, OPCO...)
- 💧 Un engagement fort pour promouvoir **l'impression responsable**

**FAITES LE CHOIX D'UNE ADHÉSION STRATÉGIQUE
POUR VOTRE ENTREPRISE !**



Entre fantasmes et craintes, l'intelligence artificielle (IA) nous menace t'elle ?



L'IA et ses conséquences défraient la chronique et génère beaucoup de fantasmes. Pas moins de 350 livres sont disponibles sur le site de la FNAC. Ils

proposent de décoder, d'expliquer l'IA. De quoi avons-nous peur et les craintes qu'elles suscitent sont-elles justifiées ?

Toute nouvelle technologie entraîne indubitablement des peurs et les oiseaux de mauvais augure s'en donnent généralement à cœur joie.

Tout d'abord, expliquons ce que l'on entend par Intelligence Artificielle.

Pour le Parlement européen, l'intelligence artificielle représente tout outil utilisé par une machine afin de « reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité ».

Cette définition pourrait être élargie en incluant les comportements dépassant les capacités humaines, puisque les ordinateurs actuels parviennent aujourd'hui à les surpasser dans certaines tâches (bien que la compétence de l'ordinateur s'arrête généralement à l'exécution de la tâche pour laquelle elle a été créée). À titre d'exemple, le système d'IA AlphaGo, capable de battre le champion du jeu de go Lee Sedol, est très doué pour élaborer des stratégies à ce jeu, mais ses capacités s'arrêtent ici.

Limitée aux laboratoires de recherche ou aux films de science-fiction, l'intelligence artificielle s'invite dans notre quotidien avec de plus en plus de sophistication comme les chatbots par exemple.

Entre les agents conversationnels, capables de nous répondre, d'apprendre de nos réponses et d'anticiper nos besoins, cette technologie est en train de bouleverser nos vies. Et par nature, l'inconnu fait peur et cela d'autant plus que les personnalités qui en parlent ont le mérite d'alimenter toutes les craintes qu'elle suscite.

Après la révolution de la robotique qui a touché les cols bleus, aujourd'hui, l'IA nous est annoncée comme destructrice pour les cols blancs.

Regarder les chatbots, utilisés pour l'assistance client qui progressent à une vitesse folle, ils sont en train de révolutionner l'interface entre l'humain et la machine.

Les chatbots fleurissent sur tous les sites de e-commerce en nous proposant leurs aides.

Aujourd'hui, le temps est loin où les chatbots se contentaient de réponses mécaniques et stéréotypées. Avec les avancées en traitement du langage et son apprentissage, les chatbots comprennent le contexte, adaptent leur ton et finissent par avoir des réponses bien plus naturelles, parfois il devient difficile de savoir que nous avons affaire à l'intelligence artificielle.

Mais voilà, cette révolution soulève de nombreuses questions, notamment quelle sera la place de l'humain ? Où s'arrêtera t'elle ? D'autre part, dite générative, elle fait fi des droits d'auteur en piochant dans des banques de textes, d'images ou de vidéos. Les écrivains, journalistes, illustrateurs, artistes... craignent pour leur futur.

Les nations, Chine, États-Unis en tête, se pressent pour créer des algorithmes de plus en plus complexes. Les algorithmes sont le nerf de la guerre. Malheureusement, l'Europe est très en retard car ce sont les géants d'internet qui sont en pointe, mettant sur la table des milliards de dollars pour développer ces fameux algorithmes.

Le temps est loin de l'IA étroite capable d'effectuer une tâche et une seule, souvent rébarbative. Nous sommes à l'heure de l'IA générative capable de réaliser beaucoup de tâches cognitives comme le ferait un humain. Chat GPT en est le symbole le plus connu.

L'IA est aujourd'hui largement utilisée dans la pharmacologie et a permis de sortir une nouvelle classe d'antibiotiques par exemple.

Les archéologues l'utilisent pour déchiffrer des manuscrits anciens.

DeepMind, une division de Google est une IA qui permet aux météorologues des prévisions météo plus rapides et efficaces que les méthodes traditionnelles.

Elle est utilisée en médecine pour effectuer des diagnostics de cancer notamment. L'IA est par exemple d'actualité à l'hôpital Saint-Louis avec un nouvel appareil d'imagerie LC-OCT qui permet de réaliser des biopsies optiques sans prélèvement avec seulement des images en 3D des lésions suspectes.

Mais, cela va bien plus loin car c'est toute notre écosystème qui est frappé par la fée de l'IA, l'océanographie, l'astronomie (pour la recherche d'exoplanètes), les sciences cognitives pour mieux comprendre la prise de décision, l'agriculture notamment dans la recherche et le développement, l'armée en créant des super soldats mais également l'industrie, en dopant la productivité. Les ressources humaines sont un domaine où l'IA va prendre une place importante.

Certaines imprimeries se sont déjà approprié l'IA comme CPI dans les ressources humaines mais également SB Graphic en production.

La portée de l'IA est sans limite et se pose donc la question éthique, notamment quand on l'utilise pour générer des informations, prendre des décisions en lieu et place des humains.

En effet, il ne suffit pas d'ausculter les codes de l'algorithme pour le comprendre. Il est clair que des lignes de codes ne suffiront pas à caractériser une intelligence artificielle. Cela peut clairement écorner la confiance que l'on a dans l'IA dans la mesure où nous serons face à un objet ou soit trop prévisible ou alors complètement imprévisible. Il nous sera impossible de savoir si l'IA a correctement analysé et pris la bonne décision. On peut toujours demander à un humain d'argumenter sur les raisons qui lui a fait prendre telle ou telle décision mais avec l'IA, cela sera chose impossible. L'IA pourrait devenir un décisionnaire omnipotent avec le risque pour les démocraties. D'aucun pourrait se cacher derrière les décisions en prétendant que c'est un choix éclairé mais on imagine que les créateurs des algorithmes peuvent influencer l'algorithme. Qui pourra le vérifier ? Seul l'analyse des décisions le pourra mais il sera peut-être trop tard.

C'est là que le bât blesse en effet. La confiance ou plutôt la méfiance qu'elle risque de susciter. Avec les sombres prédictions d'une IA qui sera le fossoyeur de plusieurs millions de postes, il nous est clairement difficile d'envisager un risque systémique d'une telle ampleur. Et même si souvent, on rajoute la notion de destruction créatrice avec une cohorte de nouveaux travaux qui n'existent pas encore, on se heurte là à la limite humaine. Envisager ou imaginer ce qui n'existe pas.

La notion d'éthique est très fréquemment évoquée lorsque l'on parle de l'IA. Le manque de transparence des algorithmes, les problèmes de sécurisation des données ne sont qu'une infime partie des problèmes que l'IA pose.

L'IA a, par exemple, été au cœur d'une polémique lors des dernières élections américaines. Son fonctionnement a été pointé du doigt car elle a été accusée de conforter l'opinion en lui proposant des contenus avec lesquels ils sont d'accord. Les faits s'effacent au profit de contenus qui manquent de nuances.

C'est pourquoi un certain nombre de pays tendent à réguler l'IA pour endiguer son développement frénétique avec des algorithmes parfois opaques qui échappent encore à tout contrôle.

L'Europe est en pointe pour établir des règlements et des législations afin de rendre cette nouvelle technologie bien plus sécurisée. Mais attention à ne pas tuer le bébé dans l'œuf. Trop souvent l'Union Européenne se montre castratrice d'autant qu'elle est loin d'être en pointe dans ce domaine.

Les États-Unis ont montré qu'il voulait dominer cette technologie au mépris de toute législation susceptible d'affecter son développement. Une des premières choses que Donald Trump a faite lors de son accession au pouvoir a été d'abroger le décret relatif à l'intelligence artificielle que son prédécesseur avait promulgué.

Il a également lancé ou plutôt dévoilé le projet Stargate avec 500 milliards de dollars pour se rendre maître de l'IA.

Celui qui maîtrisera les outils sera de facto avantagé et c'est pourquoi les Chinois se sont également lancés dans la bataille à coups de milliards. L'Europe en est au balbutiement et se montre timoré malgré le récent congrès sur l'IA organisé par la France.

Ce seront nos entreprises, nos start-ups qui souffriront d'une absence de technologie paneuropéenne. Les réseaux sociaux que l'on utilise sont d'ores et déjà américains ou chinois et seront à l'avenir pilotés par des IA étrangères sans aucun moyen de les contrôler. Quid des fake news ? Les algorithmes utilisés et mis au point par les plateformes des réseaux sociaux n'ont pas été créés pour vérifier ou non l'authenticité de l'information. Elle est là pour choisir et diffuser largement des informations susceptibles d'attirer un maximum d'utilisateurs.

Il y a aussi l'épineuse question des droits d'auteurs. Un peintre, un écrivain, un comédien, même s'ils sont influencés par d'autres personnes utilisent leur énergie créatrice au profit de leur art. Ils partent d'une page vierge. Qu'en est-il de l'IA ? Elle va piocher dans ce qui existe sur la toile pour faire sienne la création d'artistes, sans les créditer bien sûr. On risque donc d'assister à un pillage en règle du droit d'auteur.

L'IA peut néanmoins s'intégrer au sein de nos entreprises afin de traiter, de hiérarchiser de nombreuses données. On va faire appel à l'IA pour la dématérialisation des factures ce qui permettra de faciliter le fastidieux travail des comptables. Les robots et cobots peuvent aussi se montrer bien plus efficaces avec une plus grande aptitude à gérer l'espace dans lesquels ils évoluent. Ceci permettra à terme un plus grand niveau d'autonomie. A l'heure où nous rencontrons de grandes difficultés à recruter, n'est-ce pas là un moyen de remplacer partiellement des postes par de l'IA ? Les cobots ou robots collaboratifs sont un progrès notable et déjà certaines imprimeries en sont d'ores et déjà dotées. HMI-MBS (revendeurs de cobots – robots collaboratifs), disposent de cobots aisés à programmer tant et si bien qu'ils permettent de faciliter leur intégration au sein des entreprises et de les utiliser pour une multitude de tâches répétitives.

La productivité a tendance à stagner dans nos PME et l'IA promet de la doper en améliorant le rapport homme et robot. Aujourd'hui, c'est l'homme qui s'adapte au robot et demain, le robot s'adaptera au robot et vice versa.

Le champ d'application de l'IA est vaste et elle sera ce que l'on voudra qu'elle soit. L'Europe doit arrêter de se montrer frileuse afin de mettre au point une technologie au profit de son écosystème économique. Ce choix crucial lui permettra de conserver son indépendance et sa souveraineté vis-à-vis des technologies américaines et chinoises.

L'IA est au cœur d'une bataille qui nous dépasse et qui risque de bouleverser nos économies de manière drastique. La route est pavée d'écueils mais la maîtrise permettra d'en écrire les limites.



Apprentissage 2025 dans l'imprimerie : miser sur les talents de demain, dès aujourd'hui accélérateur de (trans)formation pour les entreprises du secteur graphique

À l'approche de la rentrée de septembre 2025, le secteur de l'imprimerie se mobilise pour préparer l'avenir. Dans un contexte où les métiers de la chaîne graphique évoluent sans cesse, miser sur l'apprentissage apparaît plus que jamais comme une stratégie gagnante.

Un levier pour l'avenir de la filière

L'apprentissage n'est plus un simple dispositif de formation. Il est devenu un pilier de la transmission des savoir-faire et une réponse concrète aux besoins de compétences dans les domaines de l'impression, du façonnage, de la sérigraphie, de l'emballage et de l'édition. À l'heure où les jeunes sont en quête de sens et d'opportunités professionnelles tangibles, les entreprises ont un rôle clé à jouer.

Un moment décisif pour attirer les futurs professionnels

Les salons étudiants sont passés, les écoles et CFA ont fait leur part : ils ont su mettre en lumière une filière riche, technique et créative. Désormais, la balle est dans le camp des entreprises. La période est cruciale : les étudiants sont en train de choisir leur entreprise d'accueil, celle qui les accompagnera dans leur parcours d'apprentissage et, potentiellement, leur carrière.

Un réseau d'écoles partenaires mobilisé

Grâce à un partenariat actif avec plusieurs établissements de formation reconnus, les entreprises peuvent dès à présent accéder à des profils motivés et bien formés :

- Métiers de l'impression : Grenoble INP-Pagora, ISIP – CCI Charente Formation, AFI-LNR, GRAFIPOLIS (AFIIG), SEPR, Lycée Claude Garamont, UFA du Lycée César Baggio, UFA Gutenberg.
- Métiers du façonnage : AFI LNR, GRAFIPOLIS, Lycée Claude Garamont.
- Métiers de la sérigraphie : CFA SEPR, AFI LNR, GRAFIPOLIS.
- Métiers de l'emballage : Grenoble INP-Pagora, ISIP – CCI Charente Formation.
- Métiers de l'édition : ASFORED.

Autant d'établissements qui forment, chaque année, des jeunes aux compétences recherchées, prêts à s'engager dans une voie professionnelle exigeante mais passionnante.

Entreprises : le moment d'agir, c'est maintenant

Pour ne pas laisser filer les talents, il est essentiel de publier vos offres d'apprentissage sans attendre. Chaque opportunité compte pour offrir à un jeune la possibilité de se former tout en participant activement à la vie de votre entreprise.

Les offres peuvent être envoyées dès maintenant à l'adresse : communication@gmi.fr

Ensemble, faisons vivre la filière graphique. Offrons aux jeunes une véritable passerelle vers l'emploi, et à nos entreprises les compétences dont elles ont besoin pour continuer d'innover.

2025, des aides revues à la baisse, mais toujours stratégiques

En 2025, le soutien financier à l'embauche d'apprentis évolue... à la baisse. À compter du 24 février et jusqu'au 31 décembre 2025, les entreprises bénéficieront d'une aide plafonnée à **5 000 € pour les structures de moins de 250 salariés**, contre 6 000 € les années précédentes. Pour les plus grandes entreprises, l'aide chute à **2 000 € maximum**, sauf en cas de recrutement d'un apprenti en situation de handicap, où elle peut atteindre **6 000 €**, quel que soit le profil de l'employeur.

Cette aide ne concerne **que la première année d'exécution du contrat**, et son montant est proratisé en cas d'interruption ou de suspension du contrat. Elle reste toutefois ouverte pour tout contrat préparant un diplôme ou un titre professionnel **jusqu'au niveau bac +5 (niveau 7 du RNCP)**.

Si les modalités se durcissent, l'apprentissage demeure un levier de formation essentiel. La gestion de l'aide est confiée à l'ASP, avec un **versement automatique et mensuel**, à condition de transmettre le contrat à l'OPCO compétent dans un délai de six mois.

Enfin, les grandes entreprises devront prouver leur engagement en matière d'alternance pour être éligibles à l'aide, via un seuil à atteindre d'ici fin 2026. Malgré un recentrage budgétaire, ce dispositif reste un outil clé pour préparer l'avenir de nos métiers, à condition d'anticiper dès maintenant ses opportunités et ses contraintes.

L'imprimerie Woelfflé : 190 ans d'excellence et d'innovations

Interview de Pierre-Edouard dirigeant de l'imprimerie Woelfflé



la découpe. Depuis dix ans, j'ai greffé d'autres services comme l'impression numérique, l'impression de grands formats et les découpes spéciales. Nous intégrons aussi une offre de graphisme et divers services liés à notre diversification. Tout est produit en interne, ce qui nous donne beaucoup d'agilité et de rapidité pour répondre aux demandes de devis et au suivi des projets.

Je travaille à l'imprimerie depuis bientôt vingt et un ans, je suis en charge de la veille innovation et de la gestion des achats depuis près de dix ans. J'ai développé le numérique et les petites quantités de tirages, ce qui nous a certainement sauvés durant la période de confinement et aux crises régulières que traverse notre secteur. J'ai officiellement repris l'entreprise familiale, en 2024. Dans ma quarantième année, je suis décidé à développer ce métier avec mon cœur. C'est un métier passion que j'apprécie vraiment.

Cette année, nous fêtons les 190 ans de la création de l'entreprise. Un événement spécial sera organisé pour notre clientèle en septembre, avec très certainement la visite de l'entreprise qui présentera le fonctionnement des machines et l'exigence des différents postes clés de l'imprimerie pour mieux partager notre métier et faire prendre conscience du processus de travail et de la qualité.

Votre imprimerie fondée en 1835, sous Louis Philippe 1^{er}, se situe à Provy à deux pas de Valenciennes (59), racontez-nous votre histoire familiale.

Pierre-Edouard Woelfflé : L'imprimerie a été fondée en 1835, je suis la 5^e génération d'imprimeur. Mon papa vient de prendre sa retraite après m'avoir partagé et transmis sa passion pour ce métier et pour cette entreprise transmise par mes grands-parents. En 1924, l'enseigne précisait « Ricouart & Woelfflé », les noms de famille de mes deux grands parents. A cette époque, l'imprimerie produisait surtout des carnets de comptabilité et des carnets à souche. Mon papa a repris l'entreprise familiale à la fin des années 70. Dès l'année 1982, il fait édifier un bâtiment de plus de 2000 m² dans le prolongement du site historique, pour développer de nouvelles activités et diversifier le savoir-faire. On y explore d'autres techniques en marge de l'impression offset et de

En qualité de jeune dirigeant, comment vivez-vous la transmission de l'entreprise familiale et comment avez-vous modernisé l'activité tout en préservant son identité ?

P-E W : J'ai rejoint l'imprimerie à l'âge de 19 ans. Je connais bien l'équipe et les différents métiers.

Passionné d'innovation, nous avons franchi avec mon père une étape en nous équipant d'une première presse à impression numérique. Nous sommes dans la confiance et partageons beaucoup. J'ai tellement appris de lui. J'ai choisi la veille qui selon moi est le nerf de la guerre : veille innovation en Hollande et en Flandres, en plus des salons en France et en Allemagne. Nos voisins travaillent différemment, c'est très enrichissant. J'ai choisi la veille qui selon moi est le nerf de la guerre : veille innovation en Hollande et en Flandres, en plus des salons en France et en Allemagne.



Depuis huit ans, j'ai diversifié notre offre vers des tirages de grands formats, de la signalétique, des outils et des services en marge de l'édition, et cela marche !

Les équipements en place sont capables de produire durant la nuit - sans la présence d'un opérateur. Pour répondre aux projets événementiels, c'est parfait ! On enregistre une commande en fin de journée, elle est vérifiée, validée et disponible dès le lendemain matin.

Nous sommes sur un équilibre de 40% de CA en édition pure et 60% en solutions diverses liées à la diversification. Je vise un équilibre 50/50 en 2026.

Notre vision n'est pas la quantité, mais la petite série, du sur-mesure, et la qualité de fabrication et des services associés.

Du point de vue commercial, j'ai tissé un important réseau de proximité avec les sociétés du valençois et des Hauts-de-France. J'ai repris contact avec les clients de mon père, j'ai aussi rejoint des réseaux et des clubs de business pour rencontrer des partenaires et des clients potentiels de la région dont le siège national est à proximité de l'imprimerie. Cela nous permet de collaborer avec des compagnies nationales des secteurs immobilier, équipementier, banque (...) tout en privilégiant la relation et la proximité régionale. Les réunions mensuelles se déroulent dans des lieux d'exception avec des mentors connus très inspirants, c'est un environnement de développement agréable, qualitatif et très efficace.

Dans la région, nous accompagnons des agglomérations, des communes, des artisans et des commerçants. Cette nouvelle énergie a aussi boosté l'équipe de l'imprimerie. Nous sommes un acteur local, ancré, impliqué et fidèle dans ses relations. J'aime les choses simples. Quoi de plus naturel que de parler de son entreprise à d'autres entrepreneurs ancrés dans la région ? L'équipe y est sensible et est capable de déplacer des montagnes pour tenir les plannings et la qualité des services et des produits.

Nos voisins travaillent différemment, c'est très enrichissant. Ces observations et ces retours d'expériences m'offrent la possibilité de moderniser le parc de machines et des accessoires régulièrement. Je ne peux pas tout acheter ! Je suis vigilant à entretenir l'outil de production régulièrement sur l'ensemble du processus.

L'entreprise compte seize salariés, nous sommes soudés dans l'adversité et dans le partage.

Actuellement, je travaille à la nouvelle identité visuelle de l'imprimerie, je réunis des symboles du passé, comme le carré, et la lettre W.

A découvrir très bientôt sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la société.

Du point de vue de l'offre, j'ai fait modifier une ligne de production en numérique pour tout produire en un seul tenant : on imprime, on façonne et on emballe. Cette solution nous permet d'être très réactifs et bien placés du point de vue économique.



Le monde de l'imprimerie a beaucoup évolué avec l'arrivée de l'impression numérique. Quels sont les principaux défis auxquels vous faites face aujourd'hui et comment y répondez-vous ?

P-E W : L'impression numérique est une vraie opportunité. Les machines sont performantes et offrent de nombreuses possibilités d'impressions qualitatives, mais surtout beaucoup de souplesse dans la gestion des quantités et des formats. On n'imprime pas 300 000, 400 000 exemplaires ! En revanche, on s'en sort très bien sur des quantités allant jusqu'à 30 000 – 40 000 unités. Le numérique, c'est l'avenir !

Le site de l'imprimerie propose les solutions d'impression offset et numérique, depuis près de dix ans.

Toute la chaîne de l'impression se déroule au sein du même site, offrant de sérieuses économies du point de vue des délais de prise en charge des dossiers, de suivi, de réalisation et des coûts intermédiaires des services.

Notre particularité est de couvrir un large panel d'impression : carte pvc, carton d'invitation, brochure, signalétique de grand format, dorure, découpe spéciale, boîte... Nous avons beaucoup de cordes à notre arc. Mais surtout, nous sommes très réactifs : une estimation projet est établie en moins de trois heures, un service interne est dédié à l'établissement des devis, exception faite des cotations qui impliquent des partenaires et/ou des sous-traitants, dans ce cas, il faut compter vingt quatre heures maximum.

La culture d'entreprise est aussi une réponse pour faire face aux défis du secteur de l'imprimerie : l'équipe est composée de seize personnes qui se connaissent bien, il y a une bonne entente générale, composée de confiance, de sérieux et de bienveillance.

Nous avons deux départs en retraite en 2026, je recherche des profils (graphiste et finition) qui pourront se glisser au sein de cette belle équipe et que nous formerons au métier. L'important est l'état d'esprit des gens.

Dans le cadre de notre activité impression sur PVC et impression des tickets de transport, où nous avons une position de leader sur le marché, mon père a identifié une crise importante à venir et a pris des décisions qui ont sauvé l'entreprise.



Nous optimisons les achats d'énergie et la consommation des entreprises

-6 955 €/an
-32 %

SOUSCRIRE

DÉTAILS



Montant de CEE

41 386 €
9,9 €/m²SP

4,7 ★

Sur Google

4,8 ★

Sur Ekomi

4,9 ★

Sur Trustpilot

OPERA-ENERGIE.COM

En effet, avec la dématérialisation des titres de transport, et la fabrication de plus en plus externalisée à l'international, où nos prix de revient français ne sont pas compétitifs, nous avons choisi de rester fidèles aux clients qui poursuivaient l'impression de tickets, tout en réduisant les quantités d'impression (inférieures à 100 000 exemplaires). Nous avons depuis trente cinq ans choisi de les accompagner dans la transition en proposant l'impression sur carte pvc avec puce et sans puce. Un marché mondial, très concurrentiel dans lequel nous avons travaillé la niche de la prise en charge sur-mesure : nous imprimons des petites quantités mais surtout nos délais de fabrication sont très rapides. Nous pouvons imprimer et délivrer les cartes personnalisées sous quinze jours tandis que les autres imprimeurs internationaux proposent des délais de trois mois !

Avec la magnétisation, nous avons perdu des millions d'impression. Nous avons investi dans la puce intégrée (forfait de ski, badge pour soirée événementielle, hôpitaux, hôtellerie...).

On peut mettre en œuvre toutes les puces et imprimer jusqu'à 100 000 unités. Investir dans un rendement productif plus important n'était pas la bonne direction, cela représentait un investissement de plus d'un 1,5 million d'euros et aussi de se positionner sur un marché aux marges très sensibles.

Le secteur de l'imprimerie est souvent associé aux questions de préservation de l'environnement.

Comment intégrez-vous le développement durable dans votre activité et quelles sont vos ambitions pour l'avenir ?

P-E W : L'imprimerie développe une culture d'entreprise forte, nous avons une équipe soudée pour laquelle les plannings et la diversité des missions ne posent pas de difficulté particulière.

Nous préservons la santé physique et mentale de l'équipe.

Dès 2008, nous avons installé des bacs dédiés au recyclage des papiers : tout repart en seconde vie. Les encres que nous utilisons en offset sont des encres végétales. Les machines pour l'impression numérique sont à basse consommation d'énergie. Le traceur HP latex ainsi que l'impression UV sont à base d'eau.

Aujourd'hui, les questions liées à la préservation de l'environnement et des hommes ne sont pas du tout une option dans le cahier des charges de nos clients. Les papetiers ont fait beaucoup d'efforts et d'innovation sur l'offre papier, il existe de très beaux supports. Il est par conséquent aisé de répondre aux attentes de nos clients sans limiter le rendu esthétique de leur graphisme.

Que souhaitez-vous dire à celles et ceux qui font vivre votre imprimerie depuis tant d'années : vos employé.e.s, vos clients et vos partenaires ?

P-E W : Toute la chaîne de l'impression se déroule au sein de notre imprimerie. Une équipe de professionnels impliqués et soudés est à votre écoute. Mon grand-père avait l'habitude de me répéter ce que ses clients lui disaient : « *Chez Woelfflé, toujours bien fait, toujours parfait* ». J'espère ne pas trahir cette petite ritournelle !

Garder à l'esprit de toujours cultiver les relations humaines, l'écoute et la proximité.



Le déploiement de l'IA dans l'entreprise peut-il se faire sans le feu vert du CSE ?

Selon le CNUCED (commission des Nations Unies pour le commerce et le développement), l'utilisation de l'IA « *pourrait avoir un impact sur 40 % des emplois dans le monde, offrant des gains de productivité mais suscitant également des inquiétudes quant à l'automatisation et aux pertes d'emplois*¹ ».

Face à ces inquiétudes, le dialogue social est présenté comme une solution pour encadrer son déploiement dans l'entreprise, et ainsi anticiper ses conséquences sur l'organisation du travail. C'est d'ailleurs ce que préconise le règlement européen sur l'IA, l'IA Act² : il invite les employeurs à associer les représentants du personnel dans l'implémentation de l'IA.

Mais, le dialogue social autour de l'intégration de l'IA en entreprise est actuellement peu développé. Pourtant, les employeurs doivent se saisir de cette question, car, si l'on regarde de plus près les dispositions légales applicables, l'IA constitue une nouvelle technologie au sens du droit du travail, et en tant que telle, son déploiement dans les entreprises impose d'informer et de consulter le comité social et économique (CSE)³.

Et c'est une récente ordonnance de référé, rendue par le tribunal judiciaire de Nanterre le 14 février 2025, qui vient opportunément remettre en lumière cette exigence légale, parfois sous-estimée par les entreprises.

Suspension du déploiement de l'IA dans l'entreprise jusqu'à la clôture de la consultation du CSE

Dans cette affaire, le CSE d'une entreprise avait demandé à être consulté sur le projet d'introduction de plusieurs applications informatiques mettant en œuvre des procédés d'IA.

Après une première assignation en justice en date du 17 juin 2024, l'entreprise réagit et décide d'engager, le 26 septembre 2024, une consultation de son CSE (qui renonce donc à son action en justice).

Jugeant le délai de consultation trop court, et reprochant à l'entreprise d'avoir déployer l'IA dans l'entreprise avant la fin de sa consultation, donc sans lui avoir laissé le temps de rendre son avis, le CSE décide, le 19 novembre 2024, d'assigner, à nouveau, l'entreprise en justice pour trouble manifestement illicite et entrave à ses prérogatives. Il demande au tribunal judiciaire, saisi en référé, d'ordonner

la suspension du projet de déploiement de l'IA dans l'entreprise, sous astreinte de 50 000 € par jour.

Pour sa défense, l'employeur soutenait, d'une part, avoir mené à son terme la procédure de consultation du CSE au moment de la mise en œuvre des applications d'IA dans l'entreprise, et, d'autre part, que sa consultation n'était pas nécessaire puisque ces outils n'étaient qu'« *en cours d'expérimentation* », et donc pas encore réellement déployés.

La question qui se posait en l'espèce était de savoir à quel moment il fallait consulter le CSE. On sait que, dans les entreprises d'au moins 50 salariés, l'employeur doit consulter le CSE en cas de projet d'introduction d'une nouvelle technologie dans l'entreprise, et attendre son avis avant sa mise en œuvre effective. Mais, quid en cas de phase test seulement ?

Le tribunal judiciaire de Nanterre a donné raison au CSE. Pour le juge des référés, l'entreprise avait franchi un cap en allant bien au-delà d'une « *simple expérimentation nécessaire à la présentation d'un projet suffisamment abouti* ». Selon le juge, il était déjà question de « *première mise en œuvre des applicatifs informatiques soumis à consultation* ». En effet, au regard de deux courriels versés aux débats par le CSE, l'un « *du directeur des opérations ouvrant l'accès au logiciel Finovox à l'ensemble de ses subordonnés* », et un autre « *de la directrice de la communication évoquant la formation de ses équipes à l'usage de Synthesia* », « *la phase pilote [impliquait déjà] l'utilisation des nouveaux outils, au moins partiellement, par l'ensemble des salariés* ». Autrement dit, les applications d'IA étaient déjà bien implantées au sein de l'entreprise, alors même que le CSE n'avait pas encore rendu son avis.

Ce « *déploiement anticipé* » de l'IA a ainsi été qualifié de trouble manifestement illicite. Par conséquent, l'entreprise a été condamnée à suspendre immédiatement le déploiement des outils d'IA, sous astreinte de 1 000 € par infraction constatée, pour une durée de 90 jours, et à verser au CSE 5 000 € de dommages-intérêts pour non-respect de ses prérogatives.

Sommes-nous à l'aube d'un contentieux en série ?

Il est important de garder à l'esprit que cette décision n'est « qu'une » ordonnance de référé, et qu'elle n'a évidemment pas la même portée ni le même poids qu'un arrêt de la Cour de cassation. En effet, une ordonnance de référé est une décision provisoire, prise dans l'urgence, et elle ne préjuge pas du fond du dossier. De plus, on ne sait pas encore si l'employeur va faire appel.

Toutefois, cette ordonnance a le mérite de mettre en lumière une des difficultés juridiques que l'employeur peut rencontrer s'il envisage d'installer des outils d'IA dans son entreprise.

Cette décision invite les employeurs à la prudence. Il ne peut être que recommandé d'impliquer, au plus tôt, son CSE, dès le début du déploiement de l'IA, et ce, même en cas de phase test seulement, ou même si l'introduction des outils d'IA n'a pas d'impact sur les conditions de travail, afin d'éviter un éventuel contentieux futur.

Le risque juridique existe, et il n'est pas négligeable. En effet, si l'employeur refuse de consulter le CSE, ou

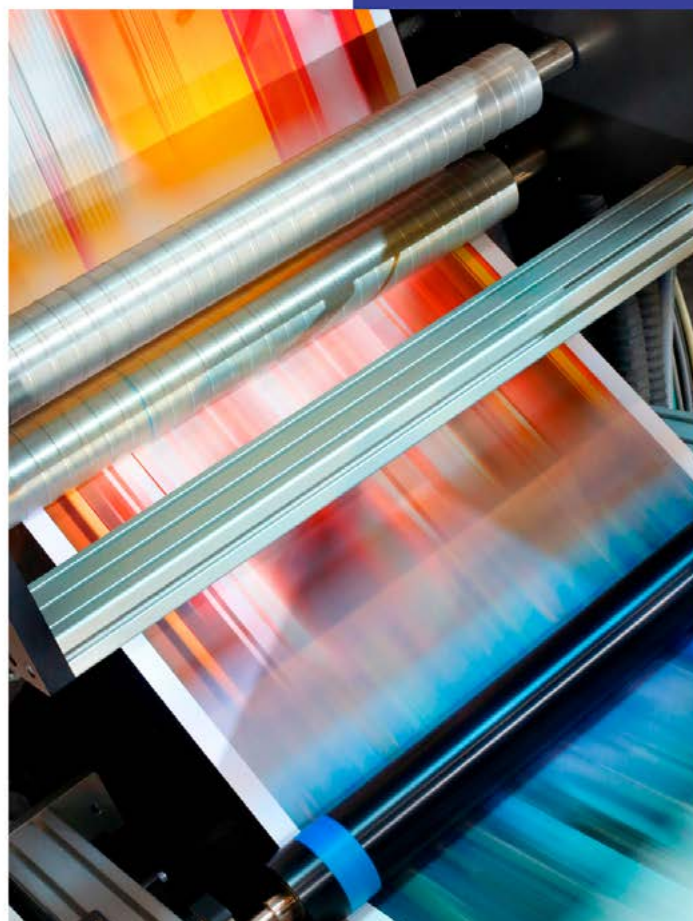
ne lui délivre pas une information suffisante pour lui permettre de rendre un avis éclairé, ce dernier peut décider de saisir le juge des référés pour trouble manifestement illicite. L'employeur pourra être condamné à suspendre son projet, et à verser des dommages et intérêts. Il faut également rappeler que le défaut d'information-consultation préalable du CSE, alors qu'il s'imposait, peut caractériser le délit d'entrave et engager la responsabilité pénale de l'entreprise⁴.

¹https://unctad.org/fr/news/ia-un-avenir-4-800-milliards-de-dollars-la-cnuced-alerte-contre-de-nouvelles-fractures-et?utm_source=chatgpt.com

²Règlement sur l'intelligence artificielle, IA Act, n° 2024/1689 du 13 juin 2024, Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) du 12 juillet 2024, considérant 92

³Article L. 2312-8 du Code du travail : dans les entreprises d'au moins 50 salariés, « Le comité est informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, notamment sur [...]4°L'introduction de nouvelles technologies [...] ».

⁴Article L. 2317-1 du Code du travail.



**ENSEMBLE,
FAISONS LE BON CHOIX !**

**NOTRE EXPERTISE
NOTRE DISPONIBILITÉ
NOS OFFRES NÉGOCIÉES À VOTRE
DISPOSITION !**



L'AGENDA PROFESSIONNEL

MAI

BIENNALE INTERNATIONALE DE DESIGN GRAPHIQUE

Le Signe, centre national du graphisme célèbre cette année sa 5^{ème} édition. A cette occasion, venez découvrir ou redécouvrir pendant 5 mois l'univers du design graphique ainsi que tous ses auteurs. Trois concours sont organisés durant cet événement haut au couleur :

- 31^{ème} concours international d'affiches
- 27^{ème} concours étudiant
- Prix Unique du livre

Un événement riche en informations et en programmes qui en vaut le détour !

Centre National du Graphisme
Du 21 mai au 19 octobre 2025

JUIN

CONGRÈS DE LA SÉRIGRAPHIE

FESPA France rassemble chaque année tous les acteurs de la sérigraphie, un événement fédérateur et majeur pour la filière. Le congrès permet d'établir le bilan des enjeux techniques, économiques et humains qui sont au cœur de la sérigraphie.

Crowne Plaza Marseille – Marseille
25 juin 2025

VIVIER(S) DE BD

Ce festival dédié à la bande dessinée revient cette année pour une 5^{ème} édition. Un rendez-vous devenu incontournable pour tous les amateurs de BD. Au programme, un week-end chargé entre escape game, atelier dessin et séances de dédicaces, de quoi ravir petits et grands !

Jardins de l'Hôtel de Ville – Viviers
7 & 8 juin 2025

SEPTEMBRE

FACHPACK

Le salon européen de l'emballage, de la technologie et de la transformation ! Véritable rendez-vous pour les entreprises productrices et utilisatrices d'emballages, vous serez au cœur de toutes les innovations du secteur !

Nuremberg, Allemagne
23 au 25 septembre 2025



SALON DU LIVRE DE PUSIGNAN

Ouvert à tout public, le salon du livre de Pusignan célèbre sa 6^{ème} édition. Il réunit plusieurs centaines de visiteurs, une cinquantaine d'auteurs et 10 maisons d'édition. L'occasion de se faire connaître ou de découvrir de nouvelles histoires toutes aussi charmantes qu'enchanteresses.

Centre culturel de l'Odyssée – Pusignan
20 & 21 septembre 2025

LUXE PACK MONACO

Depuis 1988, le Luxe Pack Monaco réunit plus de 500 fabricants d'emballages du monde entier pour y dévoiler leurs innovations créatives et durables.

C'est le rendez-vous incontournable de tous les professionnels du secteur !

13 Boulevard Princesse Charlotte Monaco
29 – 30 septembre & 1^{er} octobre 2025

NOS PARTENAIRES

AMBITION
GRAPHIQUE

IMPRIMONS L'AVENIR ENSEMBLE



CLUB ACHAT
FRANCE IMPRESSION



KONICA MINOLTA

HEIDELBERG



LOURMEL

Agir ensemble pour mieux vous protéger



RICOH
imagine. change.

CARNOT  INVESTISSEMENT
Libérez-vous du contentieux



AFI-LNR

INDUSTRIES GRAPHIQUES
PAPIER CARTON TRANSFORMATION
PLURIMEDIA



CCI CHARENTE
FORMATION



ÉCOLE
ESTIENNE
PARIS



FABÉON
Des métiers d'avenir

REMOUVER



Claude—
Garamont

Lycée des métiers
de la chaîne graphique



GOBELINS
L'ÉCOLE DE L'IMAGE

Grafipolis
L'École des métiers
graphiques & pluri média

GRENOBLE
INP Pagora
UGA

SEPR

INSTITUT
DES MÉTIERS

Se transformer à volonté, c'est signe de L ngévité

Biosourcés, tous les papiers se recyclent.
Aujourd'hui, le taux de recyclage du papier
graphique atteint **70%***. Continuons !

*Source : ADEME - 2022

Vérifiez ! ▼



Le papier,
bien plus à la page
qu'il n'y paraît

C'est dans notre ture d'abattre les idées reçues

En France, le bois utilisé pour la fabrication
des papiers d'impression provient
des chutes* de l'industrie du sciage
et des coupes d'éclaircies forestières,
nécessaires à la bonne gestion des forêts.

*Source : Rapport statistique annuel - COPACEL - 2022

Vérifiez ! ▼



Le papier,
bien plus à la page
qu'il n'y paraît

Préserver nos ressources, ça coule de ource

En France, près de **90%*** de l'eau
prélevée par l'industrie papetière
est restituée à l'environnement
après avoir été traitée.

*Source : COPACEL - 2023

Vérifiez ! ▼



Le papier,
bien plus à la page
qu'il n'y paraît

Quand c'est sur papier, t'es sûr de ieux capter

La compréhension d'un document
est **6 à 8 fois*** plus élevée
lorsqu'il est imprimé sur papier.

*Source : Étude de l'Université de Valence, Espagne - 2022

Vérifiez ! ▼



Le papier,
bien plus à la page
qu'il n'y paraît